

## 2.1 FACTEURS DÉTERMINANTS INFLUENÇANT LA PROPAGATION DE LA COVID-19 EN SENTIER

En règle générale, il existe quatre caractéristiques prédominantes liées aux sentiers qui, combinées, aident à déterminer le niveau de risque de transmission de la COVID-19 en sentier. Ces facteurs comprennent :



### 1. La largeur du sentier

Les sentiers larges (2 m et plus) sont réputés pour présenter moins de risques que les sentiers étroits car ils permettent aux visiteurs de se soumettre aux recommandations de distanciation physique plus facilement.



### 2. Quantité et type d'infrastructures, d'aménagements et de commodités touchés sur le sentier

Les sentiers ayant plusieurs aménagements, infrastructures et commodités pouvant être souvent touchés présentent un plus grand potentiel de transmission indirecte que les sentiers qui en ont peu ou aucun.



### 3. Aires communes et de rassemblement

Les sentiers ayant plusieurs aires communes et de rassemblement permettant des interactions étroites et/ou prolongées présentent un risque plus élevé que les sentiers qui en ont peu ou aucune.



### 4. Volume potentiel de visiteurs

Les sentiers ayant des niveaux de fréquentation plus élevés présentent un risque de transmission plus élevé que les sentiers avec des niveaux de fréquentation plus faibles.

### Contact prolongé

Un contact prolongé est défini comme étant contact qui dure plus de 15 minutes, durant lequel les visiteurs sont à moins de 2 mètres de distance les uns des autres. Un contact prolongé peut être cumulatif (c'est-à-dire à travers plusieurs interactions)

— (Agence de la santé publique du Canada)

# OUTIL D'ÉVALUATION DES RISQUES

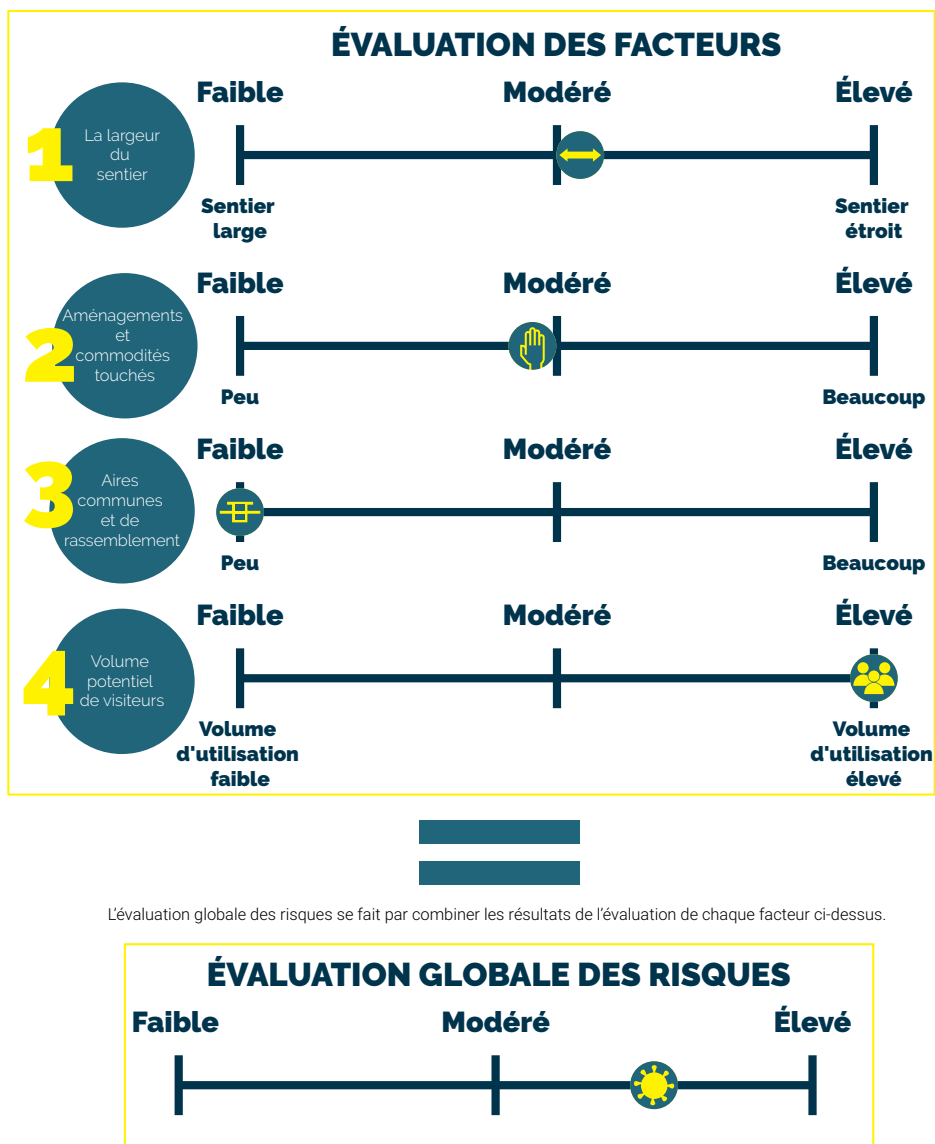


Figure 2 : Outil d'évaluation des risques

À l'aide de l'outil d'évaluation des risques liés à la COVID-19 (figure 2), les gestionnaires-opérateurs devraient évaluer ceux-ci par rapport à chacune des caractéristiques décrites ci-dessus et déterminer le risque relatif de transmission pour leur sentier. Les résultats de cette évaluation devraient ensuite être utilisés pour aider à déterminer quelle combinaison de mesures de gestion indirectes et directes sont les plus appropriées à leur situation (voir la section 2.2).